



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de Napierville du 17 décembre 2024 à 19h30 à la salle du Conseil, au 260, rue de l'Église et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

- | | |
|----------------------|-----------------|
| - Ghislain Perreault | - Marthe Tardif |
| - Christine Bleau | - Serge Brault |
| - Mario Dufour | - David Dumont |

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Chantale Pelletier.

ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE DU 17 DÉCEMBRE 2024

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du budget 2025
3. Programme triennal de dépenses en immobilisation pour 2025-2026-2027
4. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
5. Levée de l'assemblée

2024-12-351 Adoption de l'ordre du jour

Résolution #2024-12-351 : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Madame la conseillère Christine Bleau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter l'ordre du jour ci-dessus tel quel.

ADOPTÉE

2024-12-352 Adoption du budget 2025

Résolution #2024-12-352 : Adoption du budget 2025

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 954 du Code municipal, Madame la Mairesse Chantale Pelletier fait la présentation du budget pour l'année 2025.

Sur proposition de Madame la conseillère Christine Bleau, appuyé par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le budget pour l'année 2025, au montant de 7 290 589\$.

ADOPTÉE

2024-12-353 Programme triennal de dépenses en immobilisatio n pour 2025- 2026-2027

Résolution #2024-12-353 : Programme triennal de dépenses en immobilisation pour 2025-2026-2027

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 953.1 du Code municipal, le Conseil municipal doit adopter le programme des immobilisations de la Municipalité de Napierville pour les trois exercices financiers subséquents.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu à l'unanimité des conseillers présents :



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

D'accepter le programme des immobilisations pour les années 2025-2026-2027,
à savoir:

DÉPENSES À EFFECTUER	2025	2026	2027
Réfection de la rue Saint-Henri	2 900 000\$		
Équipements incendies	8 000\$		
Faucheuse travaux publics	12 500\$		
Achat d'un camion benne avec gratte frontale	290 000\$		
Génératrice pour hôtel de ville		62 000\$	
Aménagement d'un parc de planches à roulettes	625 000\$		
Terrain tennis			700 000\$
Aménagement d'un parc (Place du 200e)			600 000\$
Agrandissement du garage municipal	4 000 000\$		
Estrade loisirs		20 000\$	
But de soccer		10 000\$	
Bancs joueurs soccer avec abris		32 000\$	
Clôture Éco-centre		45 000\$	
Forage d'un puits parallèle Saint-Martin	90 000\$		
Achat et installation compteur d'eau	600 000\$		
Feux de circulation intersection Saint-Jacques et Saint-Nicolas	450 000\$		
Clôture puits Anne-Marie	20 000\$		
Aménagement d'un terrain de baseball	1 000 000\$		
Achat d'un module supplémentaire aux jeux d'eau		23 500\$	
TOTAL DES DÉPENSES	9 995 500\$	192 500\$	1 300 000\$
	=====	=====	=====
MODE DE FINANCEMENT			



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Fonds d'administration	40 500\$	192 500\$	
Fonds de roulement	215 000\$		
Réserve	165 000\$		
Subvention et règlement d'emprunt	9 575 000\$		1 300 000\$
TOTAL MODE DE FINANCEMENT	9 995 500\$	192 500\$	1 300 000\$
	=====	=====	=====

ADOPTÉE

Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour

Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour

Madame la mairesse invite les personnes présentes à soumettre leurs questions sur les sujets à l'ordre du jour au conseil municipal à ce moment de la séance.

Je, soussignée, directrice générale, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses acceptées par les résolutions ci-haut mentionnées.


Julie Archambault, dir. gén. & greff.-trés.

2024-12-354 Levée de l'assemblée

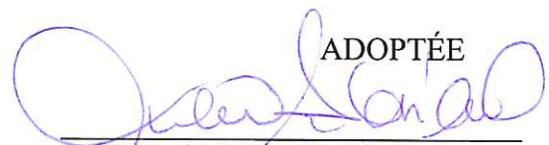
Résolution #2024-12-354 : Levée de l'assemblée

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De clore l'assemblée à 19h38.


CHANTALE PELLETIER
MAIRESSE

ADOPTÉE


JULIE ARCHAMBAULT
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

